



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 14, numéro 10

23 décembre 2010

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

AVIS PUBLIC est donné

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Que le conseil municipal a adopté, lors d'une séance ordinaire tenue le sixième jour de décembre 2010, au lieu habituel des séances, la résolution suivante :

RÉSOLUTION 2010-250 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2011

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début des réunions de chacune;

pour ce motif,
proposé par M. Gilbert Lemelin, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2011, qui débiteront à 20 h :

- lundi 17 janvier	- lundi 2 mai	- mardi 6 septembre
- lundi 7 février	- lundi 6 juin	- lundi 3 octobre
- lundi 7 mars	- lundi 4 juillet	- lundi 7 novembre
- lundi 4 avril	- lundi 1 ^{er} août	- lundi 5 décembre

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 9 décembre 2010.

Diane Laroche
Directrice générale

SOMMAIRE



<i>Avis public</i>	<i>page 1</i>
<i>Rapport du maire</i>	<i>page 2</i>
<i>Services publics</i>	
<i>Collecte d'arbres de Noël</i>	<i>page 4</i>
<i>Déneigement et stationnement</i>	<i>page 4</i>
<i>Patinoire</i>	<i>page 4</i>
<i>Concours de dessins – cartes de Noël</i>	<i>page 4</i>
<i>Loisirs</i>	
<i>Fête de Noël 2010</i>	<i>page 5</i>
<i>Vous avez aimé la fête de Noël 2010?</i>	<i>page 6</i>
<i>Soirée casino</i>	<i>page 6</i>
<i>Halloween à Saint-Antoine-de-Tilly</i>	<i>page 7</i>
<i>Organismes municipaux</i>	
<i>Société de conservation du patrimoine collectif de Saint-Antoine-de-Tilly</i>	<i>page 8</i>
<i>Société du patrimoine</i>	<i>page 8</i>
<i>Résidence des aînés</i>	<i>page 9</i>
<i>Amis du marais</i>	<i>page 9</i>
<i>Tel-Écoute du Littoral</i>	<i>page 9</i>
<i>Message de l'équipe pastorale</i>	<i>page 10</i>
<i>Qui est notre nouveau vicaire?</i>	<i>page 10</i>
<i>Prochaine assemblée du conseil municipal</i>	<i>page 11</i>
<i>Horaire durant les Fêtes</i>	<i>page 11</i>
<i>Horaire de la patinoire</i>	<i>page 12</i>



RAPPORT DU MAIRE

Le Code municipal du Québec (article 955) demande que le maire informe la population sur la situation financière de la municipalité qu'il représente. Nous retrouvons dans cette exigence l'obligation d'informer la population des contrats qui engagent des dépenses cumulatives de plus de 25 000 \$ ainsi que celle de fournir un aperçu de la situation.

Au début de 2010, les nouveaux conseillers et le maire se sont entendus avec les anciens conseillers pour abandonner la recharge artificielle (projet pilote) de notre nappe d'eau potable à partir de la rivière Bourret et ainsi poursuivre la recherche souterraine d'une nouvelle nappe d'eau potable. Il faut tout de même préciser que la rivière Bourret s'alimente dans un secteur de **forte activité agricole** et qu'elle reçoit **les égouts de la municipalité** de Saint-Apollinaire (**village industriel**). Plusieurs membres du conseil s'opposent avec raison à cette solution et ne veulent pas prendre le risque de contaminer (contamination par les nitrates et autres) notre seule nappe d'eau potable. Cette contamination toucherait la santé de notre population (**jeunes et vieux**) en plus d'affecter la qualité de la production de la Fromagerie Bergeron, l'un de nos créateurs d'emplois.

Au cours de l'année, on nous a aussi présenté le projet de traitement des eaux qui avait été mis en avant par l'ancien conseil, y compris des étangs aérés estimés par l'ingénieur de SNC (M. Roger Fournier) à environ 8 000 000 \$ et situés sur les terres de M. Paul-Yvon Dumais, au-dessus de la falaise, à la droite de la rivière Bourret, avec plusieurs stations de pompage. Les rejets de ces étangs se déversaient dans la rivière Bourret et affecteraient **les marais et les résidents du secteur des Fonds**. Dans la même période, le site d'enfouissement de Lotbinière faisait la mise en marche d'une nouvelle technologie de traitement des eaux usées très performante (SMBR) qui sera à l'avenir utilisée pour traiter les eaux usées municipales et les rejets des étangs aérés. Cette dernière technologie **est compacte et très économique**.

Plusieurs conseillers et le maire se questionnaient sur la possibilité de récupérer les sites existants où se situent les deux stations de pompage et les dégrilleurs avant l'évacuation au fleuve. Nous avons donc fait un appel d'offres (résolution 2010-113, de juin 2010, adoptée à la majorité) auprès des consultants afin d'obtenir une simulation économique évaluant l'installation de la technologie SMBR ou d'autres solutions. De plus, nous leur avons demandé de nous indiquer les règlements ne permettant pas l'implantation de cette technologie sur les deux sites existants.

L'estimation du professionnel pour l'implantation des deux petites usines est d'environ 2 700 000 \$ sans station de pompage (réseau gravitaire). Nous estimons que le coût du projet devrait se situer à environ 3 500 000 \$ **et représenterait des économies énormes en taxes**. De plus, nous avons eu la surprise d'observer l'absence de règlements du ministère de l'Environnement interdisant ces applications sur les deux sites existants. Le dossier de la côte de l'Église est lié à la progression du dossier d'assainissement des eaux.

Pour le projet PRECO (réfection de la moitié de la rue Promenade), nous avons cette semaine eu la confirmation par les médias que le délai de réalisation de ce projet a été déplacé au 31 octobre 2011. Cela nous permettra de terminer le projet au **printemps 2011 sans pénalités**. Je profite de l'occasion pour indiquer que le projet PRECO a débuté par une étude d'un consultant amorcée en **avril 2009** (résolution 2009-68) avant mon élection en **novembre 2009**. À partir de cette étude, le ministère des Affaires municipales a accordé la priorité au projet de la rue Promenade. Le nouveau conseil avait seulement le choix d'accepter ou de refuser ce projet et cette généreuse subvention. Le maire et le conseil ne pouvaient pas déplacer ce projet à un autre endroit. Pour comprendre l'évolution et la progression de ce dossier, nous vous recommandons de consulter les résolutions suivantes : avis de motion (mai 2010), résolution 2010-132 (juin 2010), résolution 2010-152 (juillet 2010). L'avis de motion et les **votes majoritaires** de ces résolutions ont permis la réalisation du projet et sont préalables au consensus du 2 août 2010. Sans ce travail préalable, nous n'aurions pu commencer à l'automne et nous aurions perdu une subvention **d'environ 900 000 \$**.

Nous avons aussi eu le référendum sur le partage d'un chef pompier. Ce référendum était important. Même avec un résultat négatif, nous avons finalement un nouveau chef pompier en formation pour l'année 2011, soit M. Martin Simon, qui a accepté cette importante charge. Merci M. Simon!

Pour la Maison des aînés, après que le maire Daigle, le conseiller Lacoursière et la présidente de la Corporation, Mme Huguette Gingras, ont convaincu Mme Cécile Cayer-Lambert de vendre le terrain à la Municipalité, tout le conseil a appuyé un règlement d'emprunt pour l'achat d'un terrain nécessaire à la réalisation de la Maison des aînés, y compris le transfert d'un morceau de terrain de l'ancienne caisse populaire pour avoir la surface minimale requise pour construire la résidence et son stationnement. Le dossier est à suivre.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$

- Excavation St-Antoine 1985 inc. : contrat de déneigement de **478 590 \$** accordé en 2006 pour une durée de 5 ans.
- Excavation St-Antoine 1985 inc. : travaux de réfection, de voirie, travaux au puits, etc. (**79,500 \$**).
- Ferme des Jumeaux Lamontagne : contrat de déneigement du chemin Terre-Rouge de **14 500 \$** accordé en 2009 pour une durée de 2 ans.
- Ferme des Jumeaux Lamontagne : contrat de déneigement des rues et des stationnements de **245 000 \$** accordé en 2009 pour une durée de 5 ans.
- Gagnon Rochette & Associés inc. : contrat d'assurance 2010, **26 544,16 \$**.
- Construction Lemay (subvention PRECO environ **900 000 \$**) : réfection de la rue de la Promenade (**1 062 169 \$**).
- Gaudreau Environnement inc. : contrat de collecte de matières résiduelles et recyclables accordé en 2006 pour 5 ans (**397 309,52 \$**).
- SNC-Lavalin : préparation des plans et devis (résolution 2010-152) pour le projet PRECO dans la rue de la Promenade (**31 850 \$**).

- SNC-Lavalin : surveillance des travaux de la rue de la Promenade, qui sera complétée en 2011 (**40 600 \$**).
- Les forages L.B.M. inc. : reconstruction du puits n° 1-A (**23 339,89 \$**).
- Les Entreprises Lévisiennes : pavage, projet sans subvention de 550,000\$ sur 5 ans amorcé en 2008 et dont la dépense de 2010 a été de **146 825,54 \$** (deuxième année).

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Les revenus pour l'année 2009 ont été de 1 893 924 \$ et les dépenses de 1 861 645 \$. Ces derniers résultats ont permis le dégagement d'un surplus accumulé en 2009 de 106 667 \$. Ce surplus accumulé en 2009 représente 6 % des dépenses. La dette réelle au 31 décembre 2009 est de 1 452 855 \$.

EN CONCLUSION

Le conseil a respecté les priorités qui avaient été mises en avant par l'ancien conseil, mais celles-ci ont été orientées dans des directions plus avantageuses financièrement et plus sécuritaires pour les citoyens de Saint-Antoine-de-Tilly. Comme maire, c'est mon devoir de favoriser le débat afin que les décisions et les priorités du conseil respectent les intérêts de tous les citoyens.

Référence : *Guide d'accueil et de référence pour les nouveaux élus municipaux*, document réalisé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), p. 24, section 3.2. Les responsabilités de l'élu, **le maire**, 3^e paragraphe : De plus, il achemine les mandats confiés par le conseil à l'administration municipale, il supervise notamment l'application des règlements et des résolutions, **et communique toute information jugée d'intérêt public.**

Ghislain Daigle,
maire

SERVICES PUBLICS

COLLECTE D'ARBRES DE NOËL

Encore cette année, la MRC prévoit faire une collecte de récupération de sapins de Noël au mois de janvier 2011.

Une entreprise spécialisée sera mandatée pour déchiqueter les arbres de Noël. Les copeaux de bois, issus de la récupération des sapins, seront compostés ou utilisés pour les aménagements paysagers.

Vous pourrez déposer vos sapins de Noël dans le stationnement du centre communautaire.

Les sapins y seront récupérés jusqu'au 9 janvier 2011, date limite pour déposer les sapins.

Les sapins NE SERONT PAS RAMASSÉS par le Groupe Gaudreau pendant la collecte ordinaire des ordures.

Merci de votre bonne collaboration!



DENEIGEMENT ET STATIONNEMENT DANS LES RUES

Pour faciliter les opérations de déneigement, la Municipalité requiert la collaboration de tous et de toutes. Ainsi, nous vous saurions gré d'**ÉVITER** de stationner vos véhicules automobiles dans les rues municipales, particulièrement de 22 h et 7 h, pour faciliter le travail des déneigeurs et assurer une meilleure sécurité pendant ces travaux de déneigement.



PATINOIRE

L'ouverture de la patinoire extérieure de la municipalité est prévue pour le 23 décembre, selon les conditions météorologiques.

Pour l'horaire, voir le présent bulletin, page 12.



CONCOURS DE DESSINS – CARTES DE NOËL

Au mois d'octobre dernier, la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a organisé un concours de dessins dans le but de reproduire deux dessins différents sur la couverture de ses cartes de Noël.

La participation des enfants a été excellente : nous avons reçu 90 dessins. Le comité de sélection a déterminé un gagnant par catégorie et la remise des prix a eu lieu lors de la fête de Noël du 27 novembre dernier. Nous tenons à remercier tous les enfants qui ont pris le temps de nous faire parvenir leurs beaux dessins.

Les gagnants sont :

- pour les moins de 8 ans :
Clarisse Provencher, 6 ans
- pour les 9 à 14 ans :
Éloi St-Onge Arseneau, 10 ans

Toutes nos félicitations!



LOISIRS

Fête de Noël 2010



Le 27 novembre dernier avait lieu la fête de Noël pour toutes les familles de Saint-Antoine-de-Tilly. La deuxième présentation de cette fête a été un grand succès, avec la participation de plus de 350 personnes.

Dès 15 h, les enfants pouvaient soit se divertir dans la salle de jeux spécialement aménagée pour l'événement, soit se faire maquiller, soit effectuer un coloriage de Noël.

Par la suite, le père Noël, le vrai bien sûr, est venu rencontrer les 163 enfants présents au centre communautaire et leur a remis un cadeau. Juste avant le spectacle familial, les invités ont eu la chance de savourer un merveilleux repas de Noël préparé par le Restaurant Larry de Sainte-Croix.

Pour terminer la soirée, l'amuseur public CLÉOBULE a su captiver les petits en offrant un spectacle interactif. Nous tenons à remercier les entreprises qui ont participé financièrement à cette fête, la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly et également les 41 bénévoles qui ont donné de leur temps tout au long de cette journée afin que cette fête soit une réussite.



LES EXCAVATIONS
ROUSSEAU INC.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Clinique dentaire
Sylvain Labrecque

Clinique dentaire
Sandra Grenier

Desjardins
Caisse du Coeur de Lotbinière



BANQUE
NATIONALE
GROUPE FINANCIER

DOCUMENT
EXPRESS
www.documentexpress.qc.ca



metro
Ste-Croix



LEQ
LABORATOIRES
D'EXPERTISES
DE QUÉBEC LTÉE



St-Édouard



SNC-LAVALIN



Laurent & Mathieu Beauvage
Arpenteurs - Géomètres

EXCAVATION
ST-ANTOINE 1985 INC.



BANQUE
NATIONALE
FINANCIÈRE

Deloitte
Samson Béclair/Deloitte & Touche

LES
GLISSIÈRES
Desbliens

MATÉRIAUX
BOMAT

Vous avez aimé la fête de Noël du 27 novembre 2010 ?



Si oui, il est important de vous rappeler que cette fête de Noël a été rendue possible grâce à la soirée casino qui a eu lieu en mars 2010.

Afin de faire une autre fête de Noël pour les enfants de St-Antoine en décembre 2011, il est important de participer en grand nombre à la 3^e soirée casino qui aura lieu le 19 mars prochain au centre communautaire.

Les billets pour la soirée casino sont présentement en vente au coût de 20 \$ chacun.

Pour information, communiquez avec Jacynthe Gauthier au 418 886-1345 ou Paule Dumas au 418 886-2206.



soirée casino



Le samedi 19 mars 2011

De 19 h à 23 h 30

Lieu : centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly

- Croupiers professionnels à toutes les tables de jeu
- Tables de jeu semblables à celles que l'on trouve dans les vrais casinos
- Service de bar directement aux tables de jeu
- Plusieurs tables de jeu dont :

- Black-jack
- Roulette française
- Jeu de dés
- Roue de fortune
- Poker des Caraïbes
- Poker Texas Hold'em



Tous les profits serviront à organiser une soirée de Noël pour les enfants de Saint-Antoine-de-Tilly au mois de décembre 2011.

Venez vous amuser pour une bonne cause. Aucun billet ne sera en vente à la porte le 19 mars 2011. Procurez-vous vos billets à l'avance! Plusieurs prix de présence seront offerts au cours de la soirée.

Les places sont limitées. Achetez vos billets dès maintenant.

**Procurez-vous vos billets
auprès de Jacynthe Gauthier
au 418 886-1345**

Coût : 20 \$



HALLOWEEN À SAINT-ANTOINE-DE-TILLY



Plusieurs dizaines de maisons et commerces étaient décorés le 31 octobre dernier pour recevoir nos petits monstres, nos sorcières, nos fantômes et tous ces autres personnages étranges qui sont venus frapper à nos portes le jour de l'Halloween.



Petits et grands étaient déguisés comme le montrent bien ces quelques photos. Ce document est disponible en couleur sur le site Internet de la Municipalité au www.saintantoinedetilly.com.

ORGANISMES MUNICIPAUX

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE COLLECTIF DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

En cette fin d'année, la Société de conservation du patrimoine collectif de Saint-Antoine-de-Tilly (SCPC) tient à remercier tous ceux et celles qui l'ont appuyée et qui lui ont permis d'atteindre ses objectifs.

La SCPC est une société sans but lucratif qui a pour objectif de recueillir des fonds pour aider au maintien de notre patrimoine collectif. En 2010, nous avons présenté deux concerts, soit l'Ensemble vocal Baroque-Negro en avril et le spectacle *Hommage à Richard Verreau* en novembre. Ces deux activités ont généré un surplus qui permettra au SCPC de faire des dons à la Fabrique totalisant 10 000 \$. Ces dons sont versés pour l'entretien et les réparations de l'église, qui est la pièce maîtresse de notre patrimoine collectif.

En mai 2011, nous aurons le plaisir de présenter un spectacle mettant en vedette nos artistes locaux. En octobre, la chanteuse bien connue Marie Michèle Desrosiers sera notre artiste invitée.

Le conseil d'administration remercie chacun et chacune de vous ainsi que tous nos annonceurs pour l'appui apporté à la Société et nous comptons sur votre précieux soutien pour l'année qui vient.

En terminant, la Société de conservation du patrimoine collectif de Saint-Antoine-de-Tilly vous souhaite un joyeux temps des fêtes ainsi qu'une année 2011 remplie de bonheur.

Les membres du conseil d'administration

*Clémence Aubin
Diane Beaulieu Désy
Jocelyne Gagnon
Régis Lemay
Rémi Bélanger
Roger Bergeron
François Bourret*



SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE

Nous vous rappelons que nous avons des cahiers présentant la généalogie de familles souches qui se sont établies à Saint-Antoine-de-Tilly; les noms de celles-ci apparaissent ci-dessous.

Ces cahiers coûtent 10 \$ chacun, plus les frais d'envoi (1,25 \$).

Pour en obtenir une copie, veuillez communiquer avec Gilles Boisvert, au 418 413-4013, ou Lise Linteau, au 418 886-2960.

Liste des familles souches :

Aubin	Ayot – Ayotte – Hayot
Bacquet dit Lamontagne	Baron
Beaudry	Bédard
Bergeron	Bibeau
Boucher dit Desrosiers	Bourgoin dit Bourgignon
Bourret – Bourré	Buisson dit Bisson
Cauchon dit Lamothe	Cayer – Caillé
Chainé – Chaisné – Chéné – Chesnay	
Charest – Chauret – Choret	Coulombe
Croteau	Daigle dit Lallemant
Dehornay dit Laneuville	Demers dit Dumay
Dion dit Guyon	Dubois dit Lafrance
Duguay dit Lafranchise	Dussault dit Toupin
Ferland	Filteau – Feuilteau
Fortier	Fréchet - Fréchette Friche
Garneau	Garnier dit Grenier
Genest dit Labarre	Gingras
Godin – Gaudin	Grenon
Hamel	Huot dit St-Laurent
Houde dit Desrochers dit Desruisseaux	
Lambert	Lefebvre
Marchand	Marion
Marotte dit Labonté	Martel
Martineau dit Lormier	Masse
Méthot	Moreau
Noël et Noël de Tilly	Roger
Rognon dit Laroche	Rondeau
Rousseau	Sévigny dit Lafleur

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous en désirez une copie.

De plus, en vente à la mairie :

- Circuits du patrimoine bâti
- Historique de Saint-Antoine-de-Tilly

Excellentes idées de cadeaux pour les fêtes!

RÉSIDENCE DES AÎNÉS

L'article paru dans *Le Peuple de Lotbinière* en date du 9 décembre dernier vous a appris que notre projet de construction de la Maison des aînés fait une fois de plus face à des difficultés financières causées par l'épuisement des nouvelles subventions annoncées en juin 2010.

Celles-ci nous permettaient d'accéder au stage de l'engagement définitif, c'est-à-dire celui des plans et devis, et ensuite de faire des appels d'offres.

Soyez rassurés : le comité de la Corporation ne baissera pas les bras. Notre maire, M. Ghislain Daigle, nous a obtenu une rencontre le mardi 14 décembre avec notre députée, Mme Sylvie Roy. Elle s'est engagée fermement à faire les représentations nécessaires afin que des solutions concrètes soient apportées au prochain budget.

D'autres démarches et rencontres auprès des autorités concernées sont prévues pour janvier prochain.

Nous croyons que nos personnes âgées sont en droit de demeurer dans leur communauté, entourés de leurs parents et amis.

Ensemble, nous réussissons, malgré les nombreuses embûches, à concrétiser le rêve de M. Robert Boucher : la Maison des aînés de Saint-Antoine-de-Tilly.

Je vous souhaite en mon nom ainsi qu'en celui des autres membres de la Corporation des aînés un très joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Huguette Gingras
Présidente



AMIS DU MARAIS

Conférences à venir

Les Amis du marais annoncent deux conférences pour les mois de février et mars.

Le jeudi 3 février, M. Marc Mingelbier parlera des niveaux anormalement bas des cours d'eau en 2010 et des conséquences de ce phénomène. Le jeudi 10 mars, M. Michel L'Hébreux viendra parler du pont de Québec.

Ces deux rencontres auront lieu à la bibliothèque municipale à 19 h 30. L'entrée pour les membres est gratuite. Par ailleurs, à l'avenir, les non-membres devront payer 2 \$ pour les conférences. Bienvenue à tous et à toutes!

Visitez notre site Web : www.amisdumarais.com

Résultats du projet d'Hydro-Québec Mieux consommer

La campagne régionale et communautaire du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER s'est terminée le 22 août 2010 dans notre municipalité. Une somme de 4 637 \$ a été amassée pour la réalisation de notre projet communautaire, c'est-à-dire 3 905 \$ pour les 111 questionnaires remplis, 667 \$ pour le volet Défi 5 \$ et 65 \$ en dons additionnels.

Les Amis du marais se joignent à la Municipalité pour remercier chaque citoyen qui a contribué à cette campagne en efficacité énergétique en remplissant le questionnaire d'Hydro-Québec. Un merci tout particulier aux bénévoles qui ont accepté de faire des téléphones pour le Défi 5 \$. Enfin, merci aux généreux donateurs qui ont choisi de faire directement leur don aux Amis du marais.

Grâce à cette somme d'argent, les Amis du marais s'engagent dans la réalisation et l'installation de panneaux d'interprétation de la faune et de la flore de notre marais en bordure du fleuve. Ils sont entièrement responsables de la réalisation et de la gestion du projet.

Merci de votre participation à l'interprétation de notre marais.

Louise Bernier,
présidente des Amis du marais



La période des Fêtes : cadeaux, famille, réjouissance, mais aussi solitude...

Les bénévoles écoutants de Tel-Écoute du Littoral se mobilisent afin d'offrir une oreille attentive durant la période des Fêtes.

Besoin de parler, d'une présence téléphonique?
Tel-Écoute du Littoral est là pour vous.

OUVERT DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un?
Du lundi au vendredi de 18 h à 3 h du matin
Les samedi et dimanche de midi à 3 h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT
418 728-4445

MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE



Célébrations du pardon suivies de l'Eucharistie

Lundi 13 décembre, à 19 h 30 : Saint-Agapit

Mardi 14 décembre, à 19 h 30 : Saint-Apollinaire

Mercredi 15 décembre, à 19 h 30 : Sainte-Agathe

MESSES DE NOËL

Vendredi 24 décembre	
Saint-Agapit :	16 h et 21 h 30
Saint-Apollinaire :	16 h et 22 h 30
Sainte-Agathe :	16 h et minuit
Saint-Gilles :	20 h
Saint-Octave :	20 h
Saint-Antoine-de-Tilly :	22 h

Samedi 25 décembre	
Saint-Gilles :	10 h
Saint-Octave :	10 h

Dimanche 26 décembre	
Saint-Antoine-de-Tilly :	9 h
Saint-Gilles :	9 h
Saint-Agapit :	11 h
Saint-Octave :	11 h

MESSES DU JOUR DE L'AN

Vendredi 31 décembre	
Saint-Apollinaire :	16 h
Sainte-Agathe :	19 h 30

Samedi 1^{er} janvier	
Saint-Antoine-de-Tilly :	9 h
Saint-Gilles :	9 h
Saint-Agapit :	11 h
Saint-Octave :	11 h

Dimanche 2 janvier	
Saint-Antoine-de-Tilly :	9 h
Saint-Gilles :	9 h
Saint-Agapit :	11 h
Saint-Octave :	11 h

QUI EST NOTRE NOUVEAU VICAIRE?



Oyé! Oyé! Pour ceux qui ne le savent pas encore, un nouveau vicaire est arrivé chez nous dans l'unité pastorale des Seigneuries, qui couvre nos six paroisses. Il s'agit d'un très jeune prêtre : 39 ans et toutes ses dents. Il a été ordonné diacre en janvier 2006 en même temps qu'un stagiaire qui est passé par ici : Michel Paré. Puis, ce nouveau vicaire a été ordonné prêtre dans sa paroisse natale : Notre-Dame-de-L'Annonciation de L'Ancienne-Lorette le 17 septembre 2006 des mains mêmes de notre ancien cardinal, Mgr Marc Ouellet.

Avant d'être ordonné prêtre, notre ami a été stagiaire pendant deux ans dans notre région : à Plessisville et ses alentours. Sa première nomination a duré trois ans, passés dans l'unité pastorale de la Nouvelle-Beauce, plus particulièrement dans les paroisses de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, de Saint-Bernard et de Saint-Maxime-de-Scott. L'année dernière, il a fait un court séjour d'un an dans sa paroisse natale avant d'atterrir chez nous.

C'est bien beau tout cela, mais quel est son nom? Son nom est Jean-Paul Lacroix. Il a été élevé sur une ferme laitière dans le rang des Beaumont à L'Ancienne-Lorette. Il est agronome de formation (maîtrise et trois ans de doctorat), puis il a fait sa théologie. Il a étudié en France pendant six mois pour faire une expérience d'Église internationale. Il aime beaucoup les voyages et a participé à plusieurs Journées mondiales de la jeunesse un peu partout dans le monde, dont sa dernière en Australie. Il aime beaucoup la musique et le chant et a participé pendant deux ans à Plessisville à une chorale gospel.

Fort de tout ce vécu, notre nouveau vicaire a soif de faire de nouvelles expériences pastorales avec vous. Il a hâte de découvrir les gens de Lotbinière pour mieux leur annoncer ce qui le fait vivre : le Christ. Et comme dirait le grand saint Paul lui-même : Je vous aime TOUS dans le Christ Jésus (1 Co 16,24).



*Les membres du conseil
municipal*

ainsi que les employées

et employés municipaux

unissent leurs voix

pour vous souhaiter

leurs meilleurs vœux

à l'occasion des Fêtes.



Prochaine assemblée du conseil municipal
de Saint-Antoine-de-Tilly

Le lundi 17 janvier 2011 à 20 h
au centre communautaire
945, rue de l'Église

Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

Prochaine parution : à venir
Date de tombée des articles : à venir
Coordination et rédaction : Lucie Brunet
Révision des textes : Isabelle Bouchard

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
3870, chemin de Tilly, C. P. 10
Saint-Antoine-de-Tilly (Québec) G0S 2C0
Téléphone : 418 886-2441
Télécopieur : 418 886-2075
Courriel : saint-antoine@globetrotter.net
Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau :
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h
du lundi au vendredi

HORAIRE DURANT LES FÊTES

MAIRIE

Les bureaux de la mairie seront FERMÉS
du 24 décembre 2010 au 4 janvier 2011.

**Pour toute urgence concernant
l'aqueduc, les égouts, la voirie,**

**communiquez avec
Mme Diane Laroche
418 808-5951 (cellulaire).**

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le centre communautaire fera relâche durant la période des fêtes et sera FERMÉ du 24 décembre 2010 au 4 janvier 2011.

Pour l'horaire de la patinoire, voir le présent bulletin, p. 12.

La programmation des loisirs pour l'hiver 2011 vous sera remise par la poste dans la semaine du 27 décembre 2010.

Pour renseignement ou réservation de salles pendant la période des fêtes, communiquez avec Mme Diane Laroche au 418 808 5951 (cellulaire).



**Surveillez
prochainement
dans votre courrier
le calendrier de collecte 2011
(ordures et récupération)
distribué par
Gaudreau Environnement inc.**

